



**COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE**



Directions à Compétences Nationales du Groupe La Poste

octobre 2019

Sommaire

Page 2 :

► Direction Nationale Comptable : un dialogue social réussi !

Page 3 :

► Direction des Services RH : un essai à transformer ?

Page 4 :

► En direct des Directions à Compétences Nationales
► Autres DCN

Vous souhaitez rejoindre notre collectif Cfdt, des questions ? des propositions ? contactez-nous en joignant votre interlocuteur Cfdt local ou par mail !

laposteDCN@f3c.cfdt.fr

Vos référents :

- Lauric DUVIGNEAU
Secrétaire fédéral
en charge des DCN
lduvigneau@f3c.cfdt.fr
- Jacques BLETTERIE
Responsable DCN SF3C
jbletterie@cfdtf3c.org



**CFDT, 1^{ER}
SYNDICAT
EN
FRANCE**

Edito

UN MODÈLE DE DIALOGUE SOCIAL À INVENTER ?

Près de 17 000 collaborateurs, 23 entités rattachées aux métiers ou au Groupe, réparties sur tout le territoire, les Directions à Compétences Nationales (DCN) sont des entités à part entière qui bénéficient d'une autonomie de gestion. Elles sont le poumon névralgique et stratégique du groupe en apportant un support et soutien technique vital aux 250 000 postiers pour son bon fonctionnement au cœur de l'évolution postale.

Lors des dernières élections de décembre 2018, la CFDT est devenue, la première organisation sur le périmètre des DCN avec 26,38%. Elle est active dans presque toutes les entités grâce à ses militants locaux et à une coordination nationale.

Forte de cette prééminence et de relations où la confiance progresse au rythme d'un dialogue social dans des DCN affichant la volonté claire de le

faire vivre, la CFDT fait prévaloir les aspirations des postières et postiers, à travers des accords sociaux signés en 2019 (*Voir pages 2 et 3*).

Réaliste, pragmatique, tournée vers l'avenir, la CFDT est un interlocuteur exigeant et crédible pour l'entreprise. Force de propositions, elle obtient des avancées significatives. Cela n'empêche pas de « *montrer les muscles* » lorsque cela est nécessaire.

La CFDT est en capacité de pousser les négociations un « *cran plus loin* » afin d'obtenir d'autres avantages ou compensations en faisant évoluer les positions de nos partenaires. Il est toujours plus facile de défendre sa position lorsqu'on n'a rien à cacher...

La CFDT souhaite « *valoriser* » tous ces métiers techniques peu connus des Postiers ! Elle veut contribuer, grâce à ce journal, à créer une véritable communauté des postiers des Directions à Compétences Nationales.

Cfdt:

F3C CFDT

47-49 avenue Simon Bolivar 75650 Paris Cedex 19

Tél : 01 56 41 54 00 - Fax : 01 56 41 54 01

email : laposteDCN@f3c.cfdt.fr



DIRECTION NATIONALE COMPTABLE (930 COLLABORATEURS) : UN DIALOGUE SOCIAL RÉUSSI

La CFDT a signé le 11 juillet un accord social relatif à la valorisation des métiers comptables, des parcours professionnels et des conditions de travail à la Direction Nationale Comptable (DNC) créée en janvier 2018.

Pour la CFDT, cet accord est emblématique d'un dialogue social réussi, pour le personnel comme pour l'entreprise, tant sur la méthode utilisée que sur le fond du dossier. Il restera à mettre en œuvre le contenu de l'accord, à tenir les commissions de suivi et à prolonger le dialogue notamment concernant la nouvelle organisation et l'évolution de la filière comptable.

Le contexte :

Tournant le dos à la métiérisation, La Poste s'est engagée dans une stratégie de regroupement de ses fonctions supports à travers le projet « Servir le Développement ». Toutes les filières ne progressent pas à la même vitesse mais la filière comptable est une des filières emblématiques.

La méthode : une volonté, des étapes, la confiance.

Pour mener à bien une telle réforme, il faut d'abord la volonté de créer un climat favorable au dialogue qui permet de faire naître la confiance grâce à la pratique de rencontres régulières qui intègrent tout ou partie des propositions élaborées de part et d'autre.

Pour la CFDT, il est capital que le personnel participe à cette phase en réagissant aux textes de l'entreprise mais aussi en élaborant des revendications. C'est pourquoi tout au long du processus de négociation, les militants de la DNC ont pu donner leur point de vue et orienter les positions des représentants de la CFDT.

Entre le 31 mai 2018, date de la présentation du schéma d'orientation comptable et le 11 juillet 2019 date de la signature de l'accord, plus d'une dizaine de rencontres ont été nécessaires pour aboutir au texte final.

Le fond

Il s'agit d'anticiper le futur en réformant l'organisation tout en mettant en perspective les métiers comptables de demain, de proposer aux personnels des mesures financières leur permettant des gains de pouvoir d'achat, des promotions, des parcours qualifiants, de la formation, des évolutions de carrière, des améliorations

de la qualité de vie au travail, des mesures anti discriminatoires.

Le contenu de l'accord

L'accord signé est un document de 75 pages qui permet d'envisager l'évolution et la transformation des activités comptables grâce aux montées en compétence des collaborateurs tout en encadrant la mobilité et la fluidité fonctionnelle ou géographique.

Les principaux chapitres concernent :

- **La mise en œuvre d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences** qui permet de simplifier les fonctions comptables (de 37 fonctions à 8 fonctions), de proposer des parcours professionnels et promotionnels dans chaque domaine comptable, entre domaines comptables et d'anticiper la digitalisation.

- **La formation**, avec des moyens dédiés, une offre complète pour (*tous anciens, nouveaux, référents*), des parcours qualifiants, des dispositifs pour les tuteurs, les seniors, les managers.

- **Des engagements de promotions pour chaque niveau de classification.**

- **L'encadrement de la mise en œuvre de la nouvelle organisation** avec des phases d'écoute et de recueil de souhaits.

- **Des accompagnements spécifiques** pour les collaborateurs des sites non pérennes et pour les managers dont le poste évolue, ou est supprimé avec des indemnités

- **Un dispositif structuré et personnalisé de transmission des savoirs et des expertises** grâce à un tutorat pour les seniors avec le bénéfice d'une prime de 150€ par mois.

- **Des indemnités** permettant d'augmenter le pouvoir d'achat des collaborateurs techniciens et cadres et de compenser les conséquences des changements.

- **La prise en compte du handicap au travers de l'accord conclu le 10 mai 2019.**

Toutes ces avancées mériteront d'être traduites concrètement lors des prochains mois et années qui suivent.

C'est pourquoi la CFDT, particulièrement attachée au respect des accords qu'elle signe, continuera d'agir en lien avec ses nombreux et actifs militants, notamment au travers des commissions de suivi grâce aux indicateurs définis. La première réunion se tiendra dès la fin de l'année ! À suivre...

VITAMINEZ LE DIALOGUE SOCIAL !



DIRECTION DES SERVICES RH (1894 COLLABORATEURS) : UN ESSAI À TRANSFORMER ?

Comme la Direction Nationale Comptable, la Direction des Services Ressources Humaines (DSRH) a été créée en janvier 2018 en regroupant les entités issues du Groupe, du Réseau, des Services Financiers et du Courrier. La CFDT, s'est engagée résolument dans le dialogue social pour encadrer et accompagner cette transformation, retour aux sources !

Malgré cet engagement et une volonté d'aboutir vite, l'accord social n'a été signé qu'en mars 2019, alors que le texte était prêt en novembre 2018. Certaines organisations syndicales avaient voulu attendre le résultat des élections pour signer !!!

Et pourtant elles ne s'étaient pas privées de critiquer la CFDT dont les nombreuses propositions avaient été intégrées dans le texte.

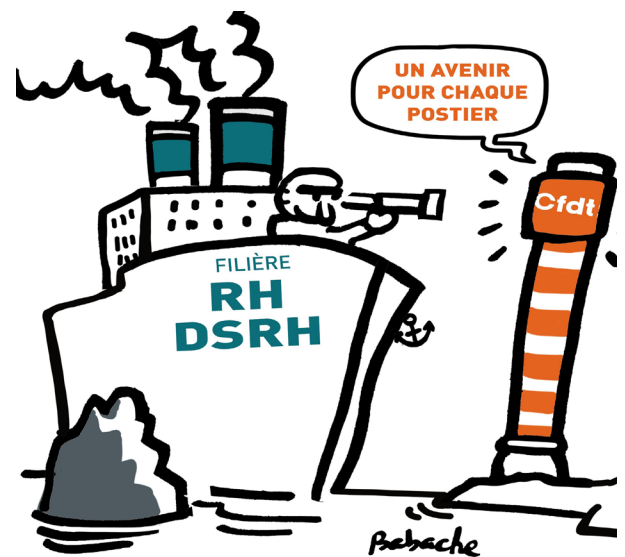
Tout le monde a le droit de changer d'avis, et la CFDT considère que la force du syndicalisme reposera demain de plus en plus, sur sa capacité à faire valoir ses propositions réalistes plutôt que d'être opposé par principe à tout, ou à porter des revendications illusoire.

Le contenu de l'accord

La CFDT a travaillé en étroite collaboration avec ses militants locaux présents dans les 70 sites des CSRH du territoire métropolitain pour aboutir à cet accord encadrant l'évolution de la DSRH mais aussi reconnaissant pécuniairement les efforts du personnel.

Les agents des CSRH subissent depuis plusieurs années des réductions d'effectifs menées au pas de charge, sans prise en compte du travail réel du personnel et sans véritable stratégie d'organisation. Une prime **exceptionnelle de 800€ bruts** a été versée à l'ensemble du personnel en avril dernier symbolisant la reconnaissance des efforts.

L'autre grand volet de l'accord signé, vise à la valorisation des métiers en CSRH avec **650 promotions** et **300 parcours qualifiants**, le renforcement de l'effort de formation pour tous, la mise en place d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences, le tutorat



pour les seniors.

La qualité de la vie au travail n'est pas oubliée avec le développement du télétravail et des démarches participatives.

La suite

Nous entrons maintenant dans la phase concrète de réorganisation de la DSRH avec la simplification du maillage territorial, la valorisation des métiers en CSRH, et l'harmonisation des activités.

Cette phase qui s'étendra de septembre 2019 à février 2020 sera l'occasion de prolonger et compléter le dialogue social national par un dialogue social local dans chaque CSRH et c'est un enjeu fort pour la CFDT.

Fidèle à ses principes, la CFDT souhaite que le dialogue social se construise aussi au plus près des personnels pour que soient pris en compte leurs aspirations et leurs avis. La CFDT sera donc particulièrement vigilante pour que ce dialogue ne soit pas seulement de l'information donnée par les équipes de direction mais bien un échange constructif permettant de mettre en place des organisations performantes mais aussi des organisations qui offrent aux agents de réelles perspectives d'évolution et de bien être au travail.





EN DIRECT DES DCN

DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION DE LA BANQUE ET DU RÉSEAU (DSI BR, ex DISFE :

1668 collaborateurs-Réseau)

CDSP de lancement le 26 septembre du projet de transformation de la DSI de la Banque et du Réseau projet MO2P.

CENTRE DE SERVICES MUTUALISES (SI CSMSI, 1032 collaborateurs-Groupe)

Dénonciation des accords d'OTT (Organisation du Temps de Travail) le 25 juin, et lancement de négociation pour homogénéiser les pratiques locales.

DIRECTION DU SUPPORT ET DE LA MAINTENANCE (DSEM, 1479 collaborateurs-Groupe)

Lancement d'un chantier social le 21 juin, au-delà des accords d'OTT, la CFDT demande un accord social relatif à la « valorisation des métiers de la DSEM, parcours professionnels et des conditions de travail ».

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT COMMERCIAL ENTREPRISES (DDCE 1165 collaborateurs)

DIRECTION NATIONALE TELEVENTE (DNT 621 collaborateurs-BSCC)

Pour ces deux DCN, lancement du projet « Direction Commerciale 2021 » le 11 juin 2019, ce projet concerne 3 NOD qui composent la Direction Commerciale : DDCE, Télévente et le Siège Commercial.

DIRECTION TECHNIQUE (DT 1366 collaborateurs-BSCC)

Suite à l'accord social signé en 2018, la troisième réunion de la commission de suivi s'est déroulée le 26 septembre. La CFDT est particulièrement attentive au respect des engagements figurant dans le texte de l'accord. Ainsi l'ensemble des mesures financières, les processus de reclassement, les formations sont pour l'instant conformes à ce qui était prévu.

DIRECTION DE LA RELATION CLIENT 3631 (DRC 528 collaborateurs-BSCC)

Évolution du métier de la relation client sous influence de la Branche Numérique accompagnée d'une mise en concurrence avec le prestataire de services MAJOREL.

SOLUTIONS IMMOBILIERES (SIMMO 472 collaborateurs-GROUPE)

« Évolution des métiers de la filière immobilière », par une nouvelle organisation autour des métiers du conseil et la gestion d'actifs, de l'exploitation, et de la maîtrise d'ouvrage (projets) entériné le 24 juillet 2019.

DIRECTION NATIONALE DES ACTIVITES SOCIALES (DNAS : 333 collaborateurs-Groupe)

Nomination d'une nouvelle directrice : Michèle PAOLINI.

Retrouvez dans le prochain journal, des nouvelles des autres DCN :

- **DIRECTION DES OPERATIONS ET DES RESSOURCES DE L'INFORMATIQUE DU COURRIER** (DORIC/DSI Courrier/Colis 533 collaborateurs)
- **ECOLE DE LA BANQUE ET DU RESEAU** (EBR 387 collaborateurs-Réseau)
- **UNIVERSITE SCC** (USCC - 254 collaborateurs-BSCC)
- **PHILAPOSTE** (552 collaborateurs - BSCC)
- **DIRECTION DU SERVICE CONSOMMATEUR DU RESEAU 3631** (143 collaborateurs - RESEAU)
- **CENTRE DE SERVICES DE LA SECURITE GLOBALE** (CSSG 287 collaborateurs -Groupe)
- **DIRECTION DE L'ADMINISTRATION DES VENTES** (DAV 292 collaborateurs - BSCC)
- **ASENDIA France** (126 collaborateurs - BSCC)
- **DIRECTION DES APPROVISIONNEMENTS** (DAPO 77 collaborateurs - Groupe)
- **MUSEE DE LA POSTE** (42 collaborateurs - Groupe)
- **DIRECTION DU RESEAU LOGISTIQUE ET DES OPERATIONS INTERNATIONALES** (DRLOI 2446 collaborateurs - BSCC)

Vous souhaitez rejoindre notre collectif CFDT, des questions ? des propositions ? contactez-nous !
laposteDCN@f3c.cfdt.fr